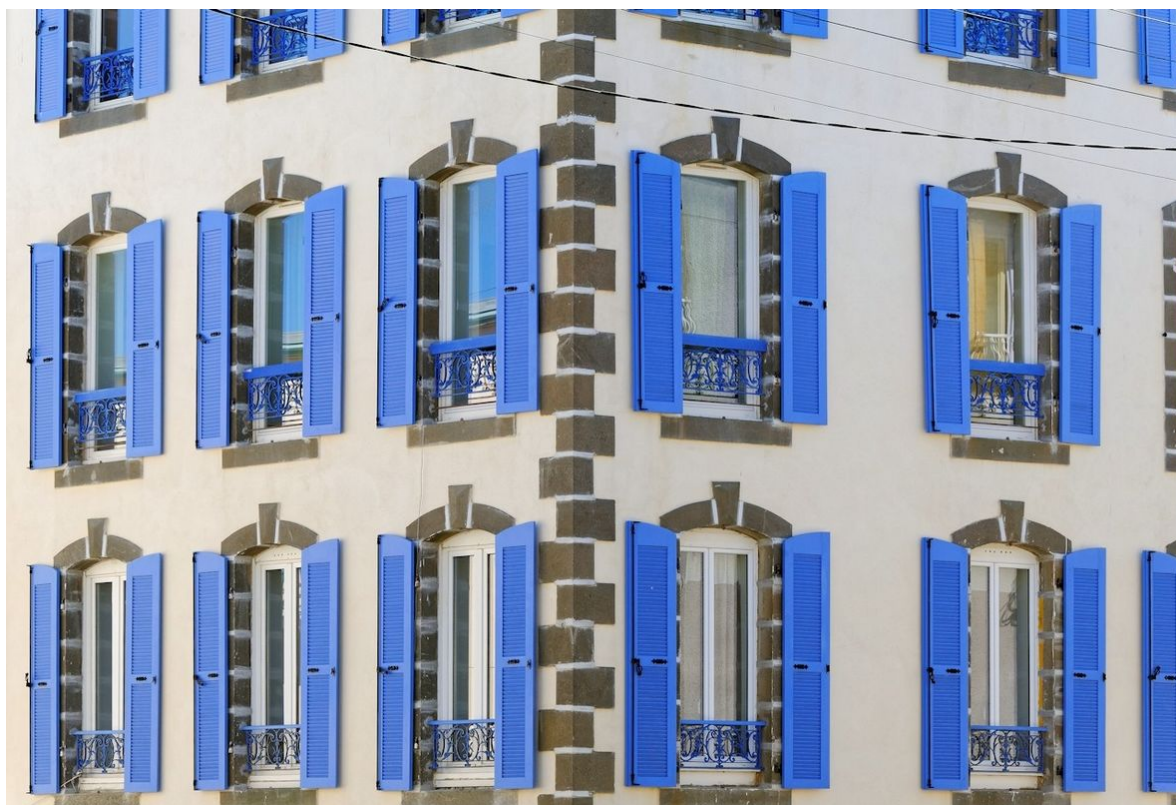


Ravalement des façades

Mettre en couleur son bâtiment est une démarche de valorisation de son patrimoine. Une mise en couleur réussie constitue un élément déterminant de la lecture de l'architecture du bâtiment : bien maîtrisée la coloration permet de mettre en valeur les volumes et les différents éléments de la façade (grandes surfaces, modénatures, détails ornementaux, volets, ferronneries...).





Brest
MÉTROPOLÉ

Envie de COULEURS?

UN P'TIT JAUNE
ENTRE VOISINS ?





Conseil couleur

La coloriste conseil de Brest métropole est à votre disposition lors de ses permanences. Gratuit, sur rendez-vous, ce conseil personnalisé vous permettra d'élaborer votre projet de coloration de la manière la plus harmonieuse.

Permanence : une journée tous les 15 jours.
Contact : Conseil architectural et urbain, 02.98.33.50 50

Objectif couleur

Et si on mettait de la couleur dans la ville ? Et pourquoi pas, commencer par votre rue ?
Brest métropole soutient votre démarche collective de coloration !

Si vous êtes plusieurs propriétaires d'une même rue à vouloir mettre des couleurs sur vos façades, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement technique et financier de Brest métropole.



Retrouvez toutes les informations dans le dépliant " Envie de couleurs ? " qui se trouve en bas de cette page.

Opérations de coloration

Plusieurs campagnes de ravalement sont en cours sur la métropole pour mettre de la couleur de façon visible dans la ville. Sur des périmètres définis, les propriétaires se voient ainsi proposer un accompagnement technique et financier pour colorer la façade de leur immeuble ou maison.

Opérations de coloration en cours :

- > Brest : Secteur du haut de la rue Jean Jaurès (contact : Soliha, 02 98 44 85 76)
- > Brest : Place de la Recouvrance et certains immeubles dans les rues adjacentes (contact : Soliha, 02 98 44 85 76)
- > Gouesnou : place des Fusillés (contact : mairie de Gouesnou, 02 98 07 86 90)

Opérations sur des secteurs stratégiques, très visibles :

- > Brest : du 30 au 44 place Albert Premier, du 137 au 155 rue Jules Lesven, rue Langevin, du 6 au 22 rue du Carpon
- > Le Relecq kerhuon : Camfrout
- > Bohars : du 43 au 55 rue de Penfeld
- > Plouzané, du 37 au 43 route du Dellec



Exemple de coloration proposée sur la rue Langevin

Démarches administratives

Avant tout ravalement (sauf ravalement à l'identique), vous devez déposer [une déclaration préalable](#) ↗.

Retrouvez toutes les informations sur le dépôt d'une autorisation d'urbanisme dans la page [Démarches d'urbanisme](#).

Publications

▣
Pratik : Aides à l'habitat

GUIDE

février 2021

▶ [VERSION ACCESSIBLE \(21,9 KO\)](#) ▶ [TÉLÉCHARGER \(631KO\)](#)

▣
Envie de couleurs ? Le dispositif proposé par Brest

BROCHURE

février 2020

▶ [VERSION ACCESSIBLE \(8,3 KO\)](#) ▶ [TÉLÉCHARGER \(760KO\)](#)

Contact

Conseil architectural et urbain de Brest métropole

24, rue Coat-ar-Gueven
29200 Brest

Accueil téléphonique du lundi au vendredi, 9h à 12h30 et 13h30 à 17h.
Accueil physique du lundi au vendredi, 9h à 12h30 uniquement.

☎ 02 98 33 50 50

@ cau@brest-metropole.fr

NOUS CONTACTER

Vous n'avez pas trouvé l'information que vous cherchiez dans cette page ?





Consultez notre foire aux questions



Ecrivez-nous

Dernière mise à jour le : **06 avril 2022**



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 00 80 80
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30